

# Conseils en Propriété Industrielle

**La Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI) représente les conseils en propriété industrielle (CPI) français auprès des instances gouvernementales, défend leurs intérêts professionnels, s'assure du respect des règles de déontologie professionnelle et fait connaître la profession. Tous les CPI sont membres de la CNCPI. Elle est actuellement présidée par Christian Derambure.**

## La France compte près de 700 CPI

Profession vieille de plus de deux siècles, elle est réglementée aujourd'hui sous le titre de conseil en propriété industrielle par la loi 90-1052 du 26 novembre 1990 et le décret 92-360 du 1er avril 1992. Gardiens d'informations très sensibles pour leurs clients, les CPI obéissent à des règles de déontologie strictes. Au nombre de 600 il y a quatre ans, ils sont aujourd'hui près de 700 regroupés dans près de 250 cabinets.

## Des experts stratégiques, économiques et juridiques

Les CPI n'ont pas « un » mais « des » métiers. En amont, ils se positionnent comme de véritables experts en stratégies. Ils définissent et mettent en œuvre alors la meilleure stratégie de protection et de valorisation du patrimoine immatériel, collaborent avec les dirigeants de l'entreprise et peuvent former des équipes en charge de la propriété industrielle. Dans la droite ligne de cette mission stratégique, les conseils négocient et rédigent les contrats, audient les portefeuilles de propriété industrielle, peuvent réaliser des actions de veille et d'intelligence économique. Dans le domaine juridique, ils interviennent dans le cadre de litiges liés à la contrefaçon et à la liberté d'exploitation, tant en France qu'à l'étranger. Experts dans l'hexagone, ils sont en effet également spécialistes de l'international, connaissant en pratique les différents systèmes juridiques en vigueur dans les pays et développant un contact continu avec les administrations nationales, européennes et internationales pour obtenir les titres de propriété industrielle.

## Les grands dossiers de la profession

Ils sont au nombre de quatre :

**1** De façon générale, la stratégie française en matière de propriété industrielle (PI). Si notre pays a des atouts (qualité de formation des professionnels, coûts ...), il a également des faiblesses (culture en PI limitée, insuffisance d'investissement des entreprises en R&D ...). La CNCPI demande que l'innovation et la PI soient élevées au rang de grande cause nationale et que les pouvoirs publics prennent toutes les mesures et dispositions de nature à donner une impulsion décisive à la PI française. La CNCPI est prête à apporter de façon volontariste, une contribution significative et utile à cette fin.

**2** Les dossiers PI ayant une dimension européenne, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne. Il s'agit de l'adoption d'un système de règlement des litiges à l'échelle européenne ou communautaire et de la mise en place du brevet communautaire.

**3** Faire de la France une place attractive en matière de PI. La restructuration de la filière française de la PI, la localisation à Paris de la future cour d'appel d'un système de règlement des litiges à l'échelle européenne ou communautaire, la concentration du contentieux français de la PI sur un nombre limité de tribunaux vont dans ce sens.

**4** Enfin, l'unification des professions de conseil en PI et d'avocat, approuvée par la majorité des deux professions. Elle permettrait, en unifiant des professionnels aujourd'hui incompatibles entre eux, d'instaurer le principe du guichet unique PI ou « one stop shop », de permettre la constitution d'une grande profession connue, reconnue, puissante, visible et entreprenante, de nous conférer un avantage concurrentiel vis-à-vis des autres professionnels européens, de permettre une approche cohérente, lisible et convaincante de la PI et des métiers de la PI, et enfin de favoriser une offre de services PI organisée, attractive et imaginative.

CNCPI

92, rue d'Amsterdam - 75009 PARIS

Tél. : 33 (0) 1 53 21 90 89 - Fax : 33 (0) 1 53 21 95 90

www.cncpi.fr